



## Formulaire de Retraits Réguliers

Veillez compléter ce formulaire en LETTRES MAJUSCULES. Pour toute obligation ayant pris effet à partir du 1 janvier 2001, veuillez également remplir l'imprimé "Déclaration de résidence hors territoire irlandais".

### ÉTAPE N°1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OBLIGATION

Type de contrat Investment Bond

NUMÉRO DE PLAN

### ÉTAPE N°2 DÉTENTEURS DE L'OBLIGATION - INVESTISSEURS À TITRE PERSONNEL UNIQUEMENT

Détenteur n°1

Titre (cochez une case)  M.  Mme  Mlle  Autre  
(en entier)

Nom de famille

Prénom(s) (en entier)

Adresse

(de correspondance)

  
  


Détenteur n°2 (le cas échéant)

Titre (cochez une case)  M.  Mme  Mlle  Autre  
(en entier)

Nom de famille

Prénom(s) (en entier)

Adresse

(de correspondance)

  
  


Détenteur n°3 (le cas échéant)

Titre (cochez une case)  M.  Mme  Mlle  Autre  
(en entier)

Nom de famille

Prénom(s) (en entier)

Adresse

(de correspondance)

  
  


Détenteur n°4 (le cas échéant)

Titre (cochez une case)  M.  Mme  Mlle  Autre  
(en entier)

Nom de famille

Prénom(s) (en entier)

Adresse

(de correspondance)

  
  


Pour tout détenteur supplémentaire, recopiez l'étape n°2 sur papier libre en indiquant tous les renseignements requis le concernant, puis joignez le feuillet au présent Formulaire de retraits réguliers.

### ÉTAPE N°3 DÉTENTEURS DE L'OBLIGATION - FIDUCIAIRES/INVESTISSEURS MORAUX UNIQUEMENT

Nom de la fiducie/société

Adresse

(de correspondance)

  
  


Veillez indiquer les renseignements suivants pour chaque fiduciaire/fondé de pouvoir habilité à donner des instructions concernant l'obligation.

Nom du fiduciaire/fondé de pouvoir n°1

Nom du fiduciaire/fondé de pouvoir n°2 (s'il en est)

Nom du fiduciaire/fondé de pouvoir n°3 (s'il en est)

Nom du fiduciaire/fondé de pouvoir n°4 (s'il en est)

Pour tout fiduciaire/fondé de pouvoir supplémentaire, recopiez l'étape n°3 sur papier libre en indiquant tous les renseignements requis le concernant, puis joignez le feuillet au présent Formulaire de retraits réguliers.

## ÉTAPE N°4

## INFORMATIONS SUR LES RETRAITS

A Montant retiré  \* Rayez toute mention inutile  
 (montant min. : 300 E/300\$US/200£)  
 (Voir remarque n°1)

OU  
 B % débité de la valeur du fonds  %  
 Fréquence des retraits (cochez une case) :  Mensuels  Trimestriels  Semestriels  Annuels  
 (Voir remarque n°2)

Date de début des retraits réguliers (Voir remarque n°3)  (jour/mois/année)

## Renseignements sur les paiements

Les montants retirés peuvent être remis par chèque, virement télégraphique à une banque ou par virement automatique direct sur un compte bancaire ou de caisse d'épargne en livres sterling. Les virements télégraphiques seront soumis à des frais bancaires. Le paiement peut également être effectué par chèque expédié au domicile.

Méthode de paiement :  Chèque bancaire  Chèque au domicile  Virement télégraphique  Virement direct  
 (Voir remarque n°4)

Si vous avez coché Chèque bancaire, Virement télégraphique ou Virement direct, veuillez indiquer les renseignements bancaires suivants :

Nom de la banque/caisse  
 d'épargne

Adresse

  


Nom du titulaire

Numéro de compte

 SWIFT/Code d'établissement 

Numéro de référence de la société d'épargne (le cas échéant)

Si vous avez coché Chèque au domicile, veuillez indiquer les informations suivantes :

Nom du bénéficiaire

Adresse d'envoi des  
 paiements

  


## Remarque :

1. Les retraits automatiques autorisés par an ne doivent normalement pas dépasser 10% de l'investissement de départ.
2. Si votre placement concerne entièrement ou partiellement les Fonds Safety Plus, les retraits auront lieu à la date des opérations trimestrielles, c'est-à-dire tous les trimestres, semestres ou tous les ans.
3. Si vous avez investi dans l'un ou l'autre des Fonds Safety Plus, indiquez simplement le mois et l'année du 1er paiement. Les retraits réguliers sur Fonds Safety Plus sont honorés le 4ème mercredi des mois de janvier, avril, juillet et octobre.
4. Le coût des virements télégraphiques sera débité du retrait régulier avant son paiement. Ainsi, si vous optez, par exemple, pour un débit mensuel régulier de 300 €, vous recevrez 300 € moins les frais de transaction. Le virement direct sur compte bancaire n'est possible qu'à l'intérieur du Royaume-Uni.

## ÉTAPE N°5

## DÉCLARATION

Je déclare être habilité(e) à donner des instructions concernant le Plan identifié ci-dessus. Je demande à Scottish Mutual International Limited d'effectuer des retraits réguliers en conformité avec les informations susmentionnées.

Signature du détenteur / fiduciaire / fondé de pouvoir n°1

Date

Signature du détenteur / fiduciaire / fondé de pouvoir n°2 (s'il en est)

Date

Signature du détenteur / fiduciaire / fondé de pouvoir n°3 (s'il en est)

Date

Signature du détenteur / fiduciaire / fondé de pouvoir n°4 (s'il en est)

Date

Pour tout détenteur/fiduciaire/fondé de pouvoir supplémentaire, veuillez recopier cette page sur papier libre en indiquant tous les renseignements requis le concernant, puis joignez le feuillet au présent Formulaire de retraits réguliers.

Adresse de correspondance: Scottish Mutual International Limited, Styne House, Upper Hatch Street, Dublin 2, Irlande. Numéro de téléphone : (+353-1) 804 4000. Fax : (+353-1) 804 4005. Site Web: www.smi.ie

Scottish Mutual International Limited, est réglementée par la Irish Financial Regulator. Siège social : 25-28 North Wall Quay, Dublin 1, Irlande. Immatriculation en Irlande sous le numéro 242244.

BZF104/0109

